

Fiche produit MAC SST

(Maintien-Actualisation des Compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail)

Nature de la formation :

Formation continue des Sauveteurs Secouristes du Travail (obligation réglementaire, article R4224-15 du code du travail).

Public concerné :

Toute personne titulaire du SST (périodicité de 2 ans). Groupes de 10 personnes maximum.

Pré-requis :

Titulaire du SST depuis 30 mois maximum (au-delà il est vivement recommandé de suivre une formation initiale à nouveau).

Objectif de la formation :

A l'issue de la formation de maintien des acquis, le stagiaire devra avoir acquis les mises à jour techniques et sera capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Il devra confirmer sa capacité à intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Contenu de la formation :

REVISION DES 4 ACTIONS DU SST Compétences :

- savoir protéger –
- examiner –
- faire alerter –
- secourir, en cas de :
 - saignement, étouffement, malaise, brûlure
 - douleur empêchant certains mouvements
 - victime qui répond ou non, qui respire ou non

RAPPEL DU ROLE EN MATIERE DE PREVENTION Compétences :

- être capable d'expliquer un mécanisme d'accident du travail,
- de supprimer les situations dangereuses,
- d'identifier qui informer dans l'entreprise

Méthodes pédagogiques :

Active et démonstrative, avec des apports de connaissances et MSP (Mises en Situations Professionnelles).

Modalités d'évaluation et diplôme :

Évaluation certificative en fin de formation.

Délivrance d'une attestation de suivi de formation et renouvellement de la carte de SST.

Validité 2 ans et formation de maintien des acquis périodique.

Évaluation par les stagiaires de la formation en fin de séance.

Profil de nos formateurs :

Formateurs disposants d'une solide expérience professionnelle en Qualité de secouristes et au moins 3 années en qualité de formateurs. En possession de leur habilitation INRS. De plus ils ont suivi en interne un complément de qualification propre à Sécu Protec Formation.

Durée de la formation :

7 h de face à face pédagogique soit 1 journée.

